

LINGUISTIQUE/SOCIOLINGUISTIQUE DE LA DÉCOMPOSITION À QUELLE RECOMPOSITION ?

CHRISTIAN LAGARDE

CRILAUP, Université de Perpignan

Mon intervention se fixe à la fois un cadre temporel, celui qui est implicite dans l'intitulé de ce colloque, et un cadre épistémologique, à savoir le champ de la recherche linguistique et des sciences dérivées ou apparentées. "Notre siècle", ainsi qu'il est dit, le XXème, est bien celui où se constitue, se développe, s'enfle, éclate et s'atomise la science linguistique. Quant à la formule de "fin de siècle", elle peut tout à la fois être connotée en tant qu'aboutissement et que désintégration "*finisecular*", de même qu'elle invite à la prospective.

Le titre finalement adopté prend acte de la "décomposition" de la linguistique, tandis qu'il laisse délibérément en suspens — et pour cause ! — une "recomposition" dont on ne fait qu'entrevoir les possibles contours, à partir de la nébuleuse actuelle. Par quel cheminement, par quelles ruptures est-on passé d'un savoir codifié et souverain à une sorte de "pouponnière d'étoiles" qui interfèrent avec d'autres sciences humaines et s'interpénètrent ? Voilà ce que nous entendons montrer ici.

En effet, les causes de l'atomisation doivent nécessairement être prises en compte en vue d'une possible recombinaison. Dans le dédale des textes à notre disposition, je prendrai essentiellement pour appui Saussure et Chomsky, du côté des tenants d'une "science dure" ; Labov, Gumperz et Aracil, du côté des tendances centrifuges par rapport à elle, tout en voyant en Hagège et Calvet deux possibles guides reconstructeurs.

1. LA LINGUISTIQUE, SCIENCE DE LA LANGUE

On attribue d'ordinaire, de manière difficilement réfutable, à Saussure la paternité de la science linguistique. Ainsi, la phrase liminaire du récent ouvrage de référence de L.-J. Calvet, *La (socio)linguistique*, affirme-t-elle que: "La linguistique moderne est née de la volonté de Ferdinand de Saussure d'élaborer un modèle abstrait, la *langue*, à partir des *actes de parole*"¹. La mise en évidence d'une telle dichotomie, exhumant les structures sous-jacentes au discours, constitue en soi, par le mouvement de rationalisation qu'elle suppose, un dépassement d'un discours philosophique sur la langue jusqu'alors généralement bien approximatif: que l'on pense, par exemple, à Rousseau et à son *Essai sur l'origine des langues*². On peut cependant apporter quelques nuances à une telle affirmation.

En premier lieu, les linguistes qui se muent un instant en historiens de leur discipline, ne manquent pas de souligner, comme le fait Chomsky, l'importance des grammairiens de Port-Royal en tant que précurseurs de la linguistique saussurienne, dans leur distinction d'une *structure profonde* et d'une *structure superficielle* de la langue³. D'autre part, se trouve soulevée la question de la prééminence de la langue sur le discours. A cet égard, il semble que, de son vivant, le maître genevois n'ait pas manifesté autant de désintéret et de condescendance pour la *parole* que ce qui transparaît du *Cours de linguistique générale*⁴. L'édition *princeps* de 1915 qui est, on le sait, posthume, rend compte des modalités d'élaboration de l'ouvrage⁵ dont la rédaction a ainsi échappé à son concepteur ; ses disciples paraissent avoir outrepassé par la schématisation une pensée prudente et nuancée.

¹ Calvet (L.-J.), *La (socio)linguistique*, Paris, P.U.F., 1993 (*Que sais-je?* n° 2731), p. 3.

² Rousseau (J.-J.), *Essai sur l'origine des langues. où il est parlé de la Mélodie, et de l'imitation musicale*, [ed. de Ch. Porset] Bordeaux, Ducros, 1968.

³ Chomsky (N.), *Le langage et la pensée*, Paris, Payot, 1980, pp. 30-37 (en part. p. 33).

⁴ Saussure (F. de), *Cours de linguistique générale* [désormais C.L.G.], Paris, Payot, 1973 [1^o ed. Genève, 1915] On peut y lire en effet "L'étude du langage comporte deux parties l'une, *essentielle*, a pour objet la langue [...] ; l'autre, *secondaire*, a pour objet [...] la parole.", et, un peu plus loin: "On peut à la rigueur conserver le nom de linguistique pour ces deux disciplines et parler d'une linguistique de la parole. Mais il ne faudra pas la confondre avec la linguistique *proprement dite*, celle dont la langue est l'*unique* objet." (*ibid.* pp. 37-38). Le "dévoilement" par rapport à l'intéret de Saussure pour les faits de discours a été démontré par L.-J. Calvet dans *Pour et contre Saussure*, Paris, Payot, 1975.

⁵ C.L.G. pp. 7-11. De même, voir "Introduction" de Tullio de Mauro, *ibid.* pp. I-XVIII.

En dépit de ces remarques, nul doute que le principal apport de Saussure est sa vision de la partie immergée de l'iceberg linguistique en tant que *structure*, et par là même sa fondation du *structuralisme*, lequel "considère que la connaissance humaine se décrit en termes de catégories symboliques abstraites, relationnelles, indépendantes de tout contexte. Ces systèmes contrastifs [...] guident notre perception des indices empiriques en les dirigeant dans des schémas établis et permettent de rejeter l'information inadaptée", ainsi qu'a pu le résumer Gumperz¹.

Passer d'une vision de la diversité, qui peut aller jusqu'à paraître purement aléatoire ou chaotique, à l'abstraction établissant des principes régulateurs, discriminants, constitue une incomparable avancée dans la démarche scientifique. Que l'on pense à la distinction phonétique par paires minimales, chère à Martinet² ; que l'on songe aux démonstrations de rééquilibrage des systèmes phonologiques (vocalique et consonantique) du castillan, en diachronie, qu'a pu nous donner Pottier³ ; que l'on se réfère aux critères de grammaticalité ou de non-grammaticalité, en termes d'acceptabilité, dans le champ morpho-syntaxique, que soulignera Chomsky, toutes choses qui permettent de mesurer l'immensité de l'héritage saussurien.

Saussure est celui par qui le discours métalinguistique cultivé — celui des philosophes, comme Descartes, Rousseau ou Locke — devient obsolète, parce qu'entaché de subjectivité sensorialiste. Il est celui par qui la linguistique s'est élevée au rang de science, qu'aujourd'hui encore on considère parmi les plus "dures", les plus fiables, des sciences humaines. L'oeuvre de Saussure trouve, entre autres, en Sapir, Bloomfield et Jakobson de très dignes continuateurs de la ligne structuraliste.

Mais les réalités pragmatiques du discours rattrapent cependant bien vite les catégorisations un peu trop confortables du scientifique : c'est l'éternelle question de l'extrême diversité des langues, à l'origine des problèmes concrets, quotidiens, de la communication (tant ceux de l'intercompréhension orale que ceux de la traduction, en domaine écrit et oral). Les "linguistes de la langue" (on entend bien, dans ce contexte, la tautologie) se préoccupent en premier lieu (est-ce si étrange ?) de résoudre

¹ Gumperz (J.J.), "Les origines de la sociolinguistique contemporaine", *Engager la conversation*, Paris, Minuit, 1989, p. 135.

² cf. Martinet (A.) *Economie des changements phonétiques*, Bern, Francke, 1955.

³ cf. Pottier (B.), *Introduction à l'étude linguistique de l'espagnol*, Paris, Ediciones Hispanoamericanas, 1972.

les problèmes posés par la traduction écrite¹, en tentant de mettre à jour les "universaux" circulant d'une langue à l'autre².

Chomsky franchit une étape supplémentaire en s'intéressant à l'élaboration d'une possible "grammaire des grammaires" prenant en compte tous les systèmes de communication humains (et en les distinguant des systèmes analysés par les scientifiques chez les animaux³). Il enrichit la dichotomie saussurienne, en postulant, dans le cadre de sa "grammaire générative", qu'il affirme à la fois "particulière et universelle", une dichotomie *compétence/performance* dont il précise ainsi le sens : "Il paraît clair que nous devons considérer la compétence linguistique — la connaissance d'une langue — comme un système abstrait sous-tendant la performance, système constitué par des lois qui concourent à déterminer la forme et le sens intrinsèque d'un nombre potentiellement infini de phrases"⁴.

Ainsi donc, du tout début du XVII^e siècle à Port-Royal, jusqu'au deuxième tiers du XX^e avec Chomsky, se dessine la voie d'une ébauche, d'une mise en forme et d'un certain aboutissement de la recherche linguistique fondamentale, visant à élucider puis formaliser, conceptualiser la réalité linguistique au-delà de ses contingences discursives. Sur cette trajectoire de l'abstraction, le fondateur Saussure occupe une place éminente.

2. LA CONFRONTATION AU RÉEL ET LA CRISE

Cependant, dès la publication du *C.L.G.*, des voix s'élèvent à l'encontre de la hiérarchisation explicite (et quasi-exclusive) entre la langue et la parole qui aboutit, selon Meillet, à évacuer la réalité discursive dans sa fonction sociale, tout en affirmant que la langue "est la partie sociale du langage" ou que "la langue est une institution sociale"⁵. Le procès fait depuis lors à Saussure est, nous allons le voir, à la fois parfaitement justifié et injuste.

¹ cf. Mounin (G.), *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963.

² cf. Hagège (Cl.), *La structure des langues*, Paris, P.U.F., 1982 (*Que sais-je?*).

³ cf. Chomsky (N.), *Le langage et la pensée*, op. cit., pp. 101-106.

⁴ *ibid.* p. 106.

⁵ je cite [*C.L.G.*, respectivement p. 31 et p. 33] à travers l'analyse de Calvet, *La (socio)linguistique*, op. cit., pp. 5-9.

Il est injuste dans la mesure où linguiste genevois prend acte, dans la quatrième partie du *C.L.G.*, de la linguistique de la parole de son temps, la dialectologie. Cette science, qui pousse en effet à l'extrême le souci de la notation et de la conservation de la variété (phonétique, morpho-syntaxique et surtout lexicale), tourne le dos aux préoccupations de Saussure¹ en mettant davantage l'accent sur l'atomisation linguistique en dialectes et parlers que sur des constantes.

Le procès se justifie pourtant : ce n'est pas qu'un procès d'intention. En effet, la vision saussurienne, qui semble abstraite des contingences matérielles, n'en est pas moins teintée, voire inspirée, de l'idéologie majoritaire de son temps. Ainsi, lorsqu'un citoyen helvétique écrit, comme a pu le faire Saussure que : "on choisit, par un accord tacite, l'un des dialectes existants pour en faire le véhicule de tout ce qui intéresse la nation dans son ensemble"², cela témoigne d'une vision étrangement "déconnectée" des réalités plurilingues de son pays d'origine, et d'une adhésion implicite à l'idéologie de l'Etat-nation qui domine le XIXème et tend à s'instaurer en modèle universel au début du XXème siècle. Le propos lénifiant, angéliste, du consensus couvre en effet des situations géolinguistiques plus ou moins conflictuelles.

De là à considérer la linguistique saussurienne et ses héritières (structuraliste et générativiste) comme des linguistiques "de la tour d'ivoire", il n'y a en effet qu'un pas, déjà franchi par Meillet, nous l'avons vu, mais que les brusques évolutions socio-économiques vont rendre inéluctable. Les années soixante correspondent, en plusieurs points du globe, à une remise en cause de valeurs jusqu'alors communément admises dans les milieux intellectuels et universitaires : le mythe de l'harmonie nationale et linguistique au sein de l'Etat-nation, repris à son compte par Saussure, vole en éclats.

C'est le cas dans les grands pays d'immigration d'Amérique du Nord aux Etats-Unis tout d'abord, où le rêve assimilateur du *melting pot* est mis à mal par les tensions interethniques³, au point qu'aujourd'hui il n'en subsisterait plus qu'un *salad bowl*, une "salade composée" ; de même au

¹ *C.L.G.*, pp. 261-289. Selon Calvet (L.-J.), *Pour et contre Saussure*, *op. cit.*, il y aurait un décalage entre la pensée de Saussure et le *C.L.G.*

² *C.L.G.*, p. 268.

³ Chr. Baylon (*Sociolinguistique. Société, langue et discours*, Paris, Nathan, 1991, p. 15) fait également état d'une "souffrance redécouverte de la pauvreté", du trouble occasionné par la guerre du Viêt-Nam, et de la crise économique, comme facteurs déclenchants de cette révision déchirante.

Canada voisin, qui voit se développer le séparatisme francophone québécois. Les vieux Etats-nations d'Europe sont gagnés par un "mal" similaire : en Espagne montent, contre les rigueurs uniformisatrices du pouvoir franquiste, des nationalismes (catalan, basque, et d'une manière différente valencien ou galicien) s'appuyant sur une langue différente de celle de l'Etat ; en France enfin, se développe à la suite du mouvement de mai 68 une dynamique centrifuge analogue.

Les linguistes accompagnent et souvent prennent part à ces évolutions : une "sociolinguistique de la crise" est née. En fait, pour reprendre la conclusion de Baylon, à qui nous avons emprunté la formule précédente, "Il semble que chaque pays ait la sociolinguistique de sa crise."¹

La grande vogue chomskyenne qui se développe entre 1965 et 1975 est battue en brèche de toute part. Son objet de référence, "le locuteur en soi", à tout le moins irréaliste aux yeux de ceux qui, de plus en plus, vont au contact des locuteurs, pratiquer une linguistique — souvent militante — de terrain, n'est-t-il pas la reflet inavoué d'un jeu savant "entre soi" ? Labov le voit sans aucune ambiguïté ainsi : "Une posture théorique peut devenir un genre de vie. Raffiner la structure de ses propres idées, se demander comment on parlerait dans un monde imaginaire où son propre dialecte serait l'unique réalité, ne discuter qu'avec les rares collègues partageant le principal de ce monde privé -ceux qui se sont tôt détachés de la vie séculière ne renonceront pas volontiers à ces plaisirs académiques."² L'ambition scientifique démesurée de Chomsky et le dénigrement des théories précédentes qui l'accompagne suscite même la réprobation de linguistes moins engagés, ce qui est plus lourd de conséquences. Ainsi Claude Hagège, lorsqu'il conclut son examen critique de la théorie générativiste par ces mots : "Le langage, quand on le fige en un modèle unique, prend en quelque sorte sa revanche en fomentant le transcendant, et en déroband à nos yeux son vrai fonctionnement"³. On voit donc le renversement de perspectives qu'insuffle la vague contestataire des années soixante à l'égard d'une linguistique trop engoncée dans ses dogmes.

¹ *ibid.* p. 17.

² Labov (W.), *Language in the Inner City*, p. 292, cité en exergue de la préface de Pierre Encrevé, de Labov (W.), *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, 1976, p. 9.

³ Hagège (Cl.), *La grammaire générative. Réflexions critiques*, Paris, P.U.F., 1976, p. 228.

3. LES LINGUISTIQUES DU DISCOURS

Le développement des sciences humaines et sociales, significatif dès le début du siècle, devient spectaculaire à compter des années soixante. Il participe donc du renouveau de la perspective linguistique. Celle-ci, comme l'affirme Baylon, "n'étudie plus une langue comme une structure isolée ; elle la voit comme une micro-structure supplémentaire à l'intérieur d'une macro-structure dont les composantes essentielles sont l'homme et la société, car c'est en elles, par elles et pour elles, en dernière instance, qu'existent les langues"¹.

Si nous partons d'une telle formulation, deux pôles majeurs de l'interdisciplinarité se dégagent : autour de la composante de l'homme, la psycholinguistique, autour de celle de la société, la sociolinguistique. La **psycholinguistique** peut être définie comme se préoccupant : "d'une part de l'apparition et du développement du langage, et d'autre part des processus psychologiques sous-tendant la production, la compréhension, la mémorisation et la reconnaissance du matériau linguistique"². Quant à la **sociolinguistique**, elle apparaît certes multiforme — et partant contestable aux yeux de certains, d'un point de vue épistémologique³ — mais globalement à considérer comme visant à l'étude du langage dans son contexte socioculturel⁴.

Néanmoins les catégorisations exclusives sont cependant à proscrire, et Baylon a raison lorsqu'il écrit que l'"on passe, par degrés, d'une psycholinguistique à une sociolinguistique"⁵ : l'individu se comporte par rapport au groupe, et le groupe est constitué d'individus. Il en va de même au sein de la zone assez vaste, située à la confluence de deux formes de connaissances, de deux formes méthodologiques d'approche, qui constitue une véritable interface. Il existe donc conjointement une **sociologie de**

¹ Baylon (Chr.), *op. cit.* p. 9, renvoie à Rabanales (A.), "Les interdisciplines linguistiques", *La linguistique*, 15, 1979 -2, pp. 95-105.

² Mounin (G.), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, P.U.F., 1974, p. 275.

³ "Il n'est pas certain que la sociolinguistique soit une discipline propre, ayant ses principes et ses méthodes spécifiques, ou qu'elle soit un domaine dans lequel sociologie et linguistique sont appelées à collaborer : les bases en sont encore mal définies et extrêmement diverses" notait Mounin (*ibid.* p. 302) il y a vingt ans.

⁴ Baylon (Chr.), *op. cit.* p. 35.

⁵ *ibid.* p. 10. Mon expérience personnelle de recherche m'incite en effet à la plus grande prudence à cet égard (cf. Lagarde (Chr.), *Conflits de langues, conflits de groupes. Les immigrés espagnols du Roussillon*, [à paraître], Paris, L'Harmattan, 1996).

la langue et une linguistique sociale selon la prééminence de l'une des sciences sur l'autre.

En outre, à partir d'un objet d'étude unique, à savoir le rapport entre la langue et la société, les cheminements divers de la recherche et des chercheurs conduisent à une prolifération de disciplines connexes, mais néanmoins jalouses de leurs prérogatives, désireuses de marquer leur spécificité et leur autonomie à l'égard des autres. La linguistique de la parole n'échappe pas davantage aux querelles de chapelles que ne l'avait fait avant elle la linguistique de la langue.

Il est enfin nécessaire, à des fins de clarification, de faire état d'une bipolarisation de ces disciplines au sein de la nébuleuse sociolinguistique: selon que l'objet de la recherche est constitué par des populations plus ou moins nombreuses, est requise la mise en oeuvre de méthodes d'investigation dissemblables. Ainsi s'opposent, mais aussi se complètent, une **micro-** et une **macro-sociolinguistiques**, et le schéma proposé par Boyer dans son ouvrage de vulgarisation¹ me paraît rendre le plus fidèlement compte, à ce jour, tout à la fois de la prolifération proprement atomistique des disciplines sociolinguistiques et de la position qu'elles occupent au sein de cette nébuleuse.

Cependant, ne faut-il voir dans cet éclatement qu'une opération négative, déstructurante, créatrice d'une "illusion" scientifique fondée "au prix d'une réduction de [l']objet d'étude et d'une concentration sur des problèmes relativement périphériques", comme l'estimait péremptoirement Chomsky dès 1968, en confrontant ce "rétrécissement" à des résultats dénués, selon lui, "d'une réelle importance intellectuelle"²? Le langage n'est-il pas, au-delà d'un objet d'études abstraites, le réceptacle et le vecteur de l'expression de l'identité et des tensions psycho-sociales?

Prenons deux exemples dissemblables illustrant l'apport résultant du "mariage" de la linguistique aux sciences sociales. Dans le domaine de la micro-sociolinguistique, l'analyse interactionnelle a pu mettre à jour à la fois tous les rouages de l'échange verbal et tous les enjeux implicites qui

¹ Boyer (H.), *Éléments de sociolinguistique. Langue, communication et société*, Paris, Dunod, 1991, p. 9, reproduit en annexe

² Chomsky (N.), *Le langage et la pensée, op. cit.*, pp.5-6.

le sous-tendent¹, jusqu'alors largement ignorés ou traités de manière impressionniste ou psychologiste. A l'opposé, sur le plan macrosociolinguistique, l'approche d'une question telle que le bilinguisme s'est trouvée complètement renouvelée. Au lieu d'un état d'équilibre et d'harmonie présumé être couramment répandu, Ferguson et Fishman ont révélé que la "diglossie" obéissait à une stratification sociale et à une répartition fonctionnelle des langues en présence. Les problèmes mis à jour dès 1953 par Weinreich dans le "contact des langues" ont été analysés de manière de plus en plus polémique jusqu'à l'émergence, à compter de 1965, du concept de "conflit linguistique" par le Valencien Aracil².

La sociolinguistique ne traite certes pas des problèmes de fond, mais des questions liées à la fonction sociale des langues, tant du point de vue de la communication que des représentations qu'elles véhiculent. En effet, force est de constater que, dans la réalité quotidienne de ce monde, le fait de parler, d'écrire, voire de choisir telle ou telle langue constitue un des éléments de l'identité culturelle, catégorise et engage de ce fait l'individu. *A contrario* du point de vue lénifiant et consensuel qui se dégage de la lecture de Saussure, nous savons bien que l'appartenance linguistique n'est pas toujours sans présenter des désagréments, voire des dangers. Au demeurant, Hagège n'indique-t-il pas que le linguiste lui-même se trouve engagé, dans sa démarche *a priori* seulement scientifique ? Son amour pour la variété de son objet d'étude, qui en fait selon lui un "écologiste des langues" le pose en soi comme "ennemi d'Etat"³.

Serrer au plus près la réalité langagière, articuler l'analyse autour des deux axes complémentaires et connexes que constituent les pratiques et les représentations linguistiques, nous voilà au cœur de préoccupations diamétralement opposées à celles des "linguistes de la langue". Est-ce à dire pour autant que les deux approches se tournent systématiquement le dos ?...

¹ cf. Goffman (E.), *Les rites d'interaction*, Paris, Minit, 1974 ; Gumperz (J.J.), *Engager la conversation*, Paris, Minit, 1989, et en France Kerbrat-Orecchioni (C.), *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin, 1990, 1992, 1994.

² Ferguson (Ch.), "Diglossia", *Word*, XV, 1959 ; Fishman (J.), *Sociolinguistique*, Paris, Labor, 1971 ; Weinreich (U.), *Languages in contact. Findings and problems*, Paris-La Haye, Mouton, 1968 ; Aracil (Ll. V.), *Papers de sociolinguística*, Barcelona, La Magrana, 1982.

³ Hagège (Cl.), *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard, 1985.

4. VERS UNE RESTRUCTURATION DE LA LINGUISTIQUE

De même qu'il semble insatisfaisant de séparer la théorisation des observations et analyses pragmatiques — et réciproquement —, on aurait tort d'isoler la communauté scientifique du commun des mortels. Toute progression (dans quelque domaine que ce soit) ne se fait jamais que par rapport à des éléments pré-existants, soit par leur acceptation, soit en réaction à leur égard, soit enfin par une combinaison de ces deux attitudes. L'opposition entre tenants de la linguistique de la langue et de celle de la parole répond à cette dernière configuration.

En effet, derrière le discours exclusif visant telle école ou telle personnalité¹, apparaissent des lignes de continuité, et de véritables "passeurs" d'un "camp" à l'autre. On observera tout d'abord que les principaux acquis théoriques du structuralisme et du générativisme ont été adoptés par la sociolinguistique la plus contestataire à leur endroit. Les dichotomies *langue/discours*, puis *compétence/performance* et *grammaticalité/a-grammaticalité*², ne donnent nullement matière à discussion ; il en va de même pour la structuration des domaines de la langue, ou encore la structuration en systèmes phonologiques évolutifs et contrastifs³.

La sociolinguistique se nourrit de linguistique, dont les fruits lui assurent une large part de son objectivité scientifique. Elle se borne en quelque sorte (et pour une part seulement) à soumettre les outils conceptuels à l'épreuve du terrain, à les adapter ou les modifier, comme dans les cas déjà cités de l'analyse conversationnelle ou de l'étude des situations de bilinguisme. Son rejet est tout à la fois d'ordre psycho-affectif, à l'encontre de sa marginalisation et de sa dévalorisation plus ou moins explicite par une recherche "dure" et "centrale" (pour laquelle elle n'est que "molle" et "périphérique"), et d'ordre idéologique.

La préoccupation sociale qui caractérise l'étude linguistique conduit en effet, plus ou moins selon les individus et les formes adoptées, à une vision impliquée et interventionniste dans le champ micro- ou macro-

¹ Je me réfère entre autres au bilan critique de L.-J. Calvet dans *Pour et contre Saussure, op. cit.*, et aux prises de position de Chomsky, Labov et Hagège déjà évoquées *supra*.

² A mettre, respectivement au crédit de Saussure et du structuralisme ; puis de Chomsky et du générativisme.

³ Héritages du C.L.G..

social. Le sociolinguiste, depuis Haugen¹, participe en effet à la planification linguistique ; il intervient, depuis Labov², en faveur des communautés sociales et linguistiques défavorisées ; il indique, depuis Weinreich³, les zones critiques dans les contacts interlinguistiques.

Cependant, à la jonction des deux linguistiques se sont toujours trouvés des "passeurs" dont le rôle mérite d'être souligné. Ainsi peut et doit apparaître Saussure, nous l'avons déjà noté. De même, Martinet, qui fut le maître de Weinreich, doit être considéré comme un remarquable penseur structuraliste non dénué de préoccupations pragmatiques⁴.

Mais aujourd'hui, que reste-t-il de la linguistique "dure", et quelle place lui assigner par rapport aux linguistiques du discours ? En premier lieu, observons que la floraison des sociolinguistiques et de la psycholinguistique s'est faite au détriment de la recherche théorique. L'engouement pour les unes a sans doute été plus gratifiant, plus "porteur" que l'austérité de la recherche fondamentale, qui apparaît en quelque sorte "en panne" actuellement. De nombreuses énergies, de nombreux talents s'en sont détournés, et cela est sans doute regrettable.

D'autre part, l'accélération des mutations socio-économiques de notre planète rend particulièrement (et de plus en plus) nécessaire l'analyse et l'intervention du linguiste sur le terrain social, et la sociolinguistique sous toutes ses formes semble avoir de beaux jours devant elle. Or, nous avons tenté de montrer combien elle était redevable à la science "dure" en matière d'élaboration conceptuelle, et il est à redouter que l'actuel déficit d'innovation de celle-ci ne vienne dans les années à venir à peser sur son développement et son évolution.

Il se trouve que Louis-Jean Calvet a proposé récemment une révision des rapports entre les deux formes complémentaires et prétendument opposées de la linguistique qui me semble opportune. Il définit comme "linguistique 1, celle qu'illustrent par exemple le structuralisme et le générativisme", et comme "linguistique 2 [...] l'étude de la communauté

¹ Haugen (E.), *Language conflict and language planning: the case of modern norwegian*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1966.

² Labov (W.), *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis*, Paris, Minuit, 1978.

³ Weinreich (U.), *op. cit.* (1953), mais aussi Mackey (W.), *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck, 1976 ; Gumperz (J.J.), *op. cit.*

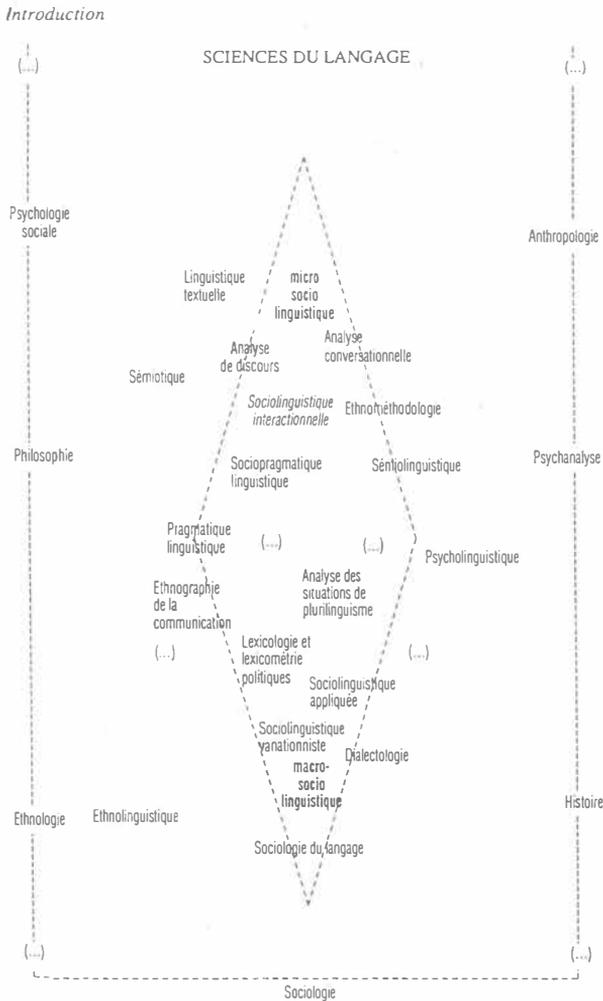
⁴ Martinet (A.), "Bilinguisme et diglossie. Appel à une vision dynamique des faits", *La linguistique*, XVIII, 1, 1982, pp. 5-16 ; *Le français sans fard*, Paris, P.U.F., 1974.

sociale sous son aspect linguistique"¹. La première devrait selon lui être considérée comme "la partie de la sociolinguistique qui décrirait le fonctionnement interne des langues", et donc susceptible d'être englobée dans la **sociolinguistique**, laquelle deviendrait la nouvelle **linguistique**, une fois le processus d'absorption mené à son terme.

En dénommant la phase actuelle "**(socio)linguistique**", et en soulignant son caractère évolutif, Calvet, en cette fin de siècle, renverse la hiérarchisation posée à son début par Saussure, et tente donc de recomposer une unité aujourd'hui occultée par la décomposition issue du champ de bataille des années de crise. Sa suggestion semble de bon augure. L'avenir dira si elle est réalisable autrement que par l'artifice orthographique.

¹ Calvet (L.-J.), *La (socio)linguistique*, *op. cit.*, pp. 124-125.

ANNEXE



Les domaines de la sociolinguistique au sein des sciences du langage

Source: Boyer (H.), *Eléments de sociolinguistique*, Paris, Dunod, 1991, p.9.

